



La source de Dymon

Bulletin municipal N°73 - Juin 2025



Commémorations

8 mai 1945 (photo du haut)

Journée de la Résistance le 24 mai 2025
(photos du bas)



SOMMAIRE

ALCD	3	Nouveau Comité des Fêtes	18
UFO STREET	4	Trail du Grand Sénonais	19
Rappel	5	Echos de la mairie	20-25
Randonnée	6-7	Budget	26-27
Théâtre « La Grande Hâte »	9	US Cerisiers	29
La Borde à la Gousse	10	SIVOS	30-32
La Fresque	11	Commémorations	34-35
APPED repas dansant	12	Claude Thorelle	36
APPED concert	13	Numéros utiles	37
Bibliothèque	14-15	Info services	38
Nettoyons la nature	17		

CALENDRIER

DATES	HORAIRES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
Dimanche 13 juillet	21h30	Retraite aux flambeaux Feu d'artifice	Mairie	Terrain de sport
Lundi 14 juillet	12h00 15h00	Repas républicain Jeux	Mairie	Terrain de sport
Dimanche 27 juillet	-	Vide Greniers	Mairie / APPED	Rues du bourg
31 juillet 1-2-3 août	-	Dixmontel	Grosso Modo	Enfourchure
14 août au 24 août	-	Théâtre	Théâtre La Grande Hâte	La Grande Hâte
Vendredi 19 septembre	20h00	Soirée jeux	ALCD	Salle des fêtes de Dixmont
Samedi 4 octobre	10h00	Cours de cuisine	ALCD	Salle des fêtes de Dixmont
Samedi 1 novembre	-	Halloween Jeux	NCDF	Enfourchure
Samedi 8 novembre	20h00	Repas dansant	APPED	Salle des fêtes de Villeneuve sur Yonne

ALCD

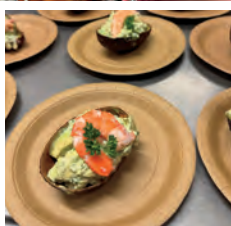
Soirée jeux de société



Le 27 février, nous nous sommes réunis autour de jeux.



Ce fut l'occasion de développer des liens intergénérationnels et de découvrir de nouveaux jeux de société.



Soirée Brésilienne

Le 29 mars l'association a organisé une soirée Brésilienne.

Vous étiez nombreux à venir partager un moment convivial autour d'un repas brésilien, suivi d'un moment festif sur la piste de danse.

Cours de cuisine

SAMEDI 4 OCTOBRE À 10H

Salle des fêtes de Dixmont

Inscription 10€

Réservation

Joelle Pinchon
06 58 56 18 55



Association Loisirs
Culture Dixmontois

UFO STREET

89



DIXMONT DIXMONT



LE MARDI 21 OCTOBRE 2025



POUR LES 11-17 ANS



ACTIVITÉS URBAINES GRATUITES



CITY STADE - RUE DE LA PORTE DU BOIS



Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

RAPPEL

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies électriques ne peuvent être utilisées que:



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.

Il est interdit de brûler des déchets verts chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Chez Gésa & Nico

chez-gesa-nico@orange.fr

Bar Restaurant Épicerie

10 12 rue d'eichtal 89500 Dixmont

03 86 95 44 91

Facebook : chez Gesa et Nico

Bar et épicerie : 7h30 à 19h30
Restaurant de 12 à 14 heures
et de 19h30 à 21 heures

Fermé le mardi entier
et le dimanche soir



RAND ONNÉE de l'Enfo urchure



Superbe
randonnée !
À pied,
à cheval
ou à vélo



plus de
100
randonneurs



 **FABRICATION FRANÇAISE**

MENUISERIE FUENTES CONCEPT

- MENUISERIE PVC, ALU ET BOIS
- STORES, PERGOLAS
- VOLET ROULANT ET BATTANT
- PORTAILS, CLOTÛRES
- PORTES DE GARAGE
- ISOLATION
- FENÊTRE DE TOIT

SUIVEZ NOUS SUR 



07 70 16 83 02

89500 LES BORDES

www.menuiserie-fuentes-concept.fr



•Plomberie•Chauffage

•Climatisation•Pompe à chaleur•Géothermie

CHAPITRE - 89500 DIXMONT



03 86 96 90 69



06 72 05 12 83

jerome.prevost89@orange.fr

COLAS RECRUTE

Pour l'établissement Bourgogne-Ouest

- 48 chemin des Ruelles - 89380 APPOIGNY
- ZA Les Grèves 3 - Chemin des Grèves - 89100 MALAY-LE-GRAND
- 4 rue Louise Michel - BP 25 - 58660 COULANGES-LÈS-NEVERS

Tél : 03 86 53 59 50 - yonne@colas.com

Les offres à pourvoir :

- Chefs de chantier (H/F)
- Ouvriers VRD (H/F)
- Ouvriers enrobés (H/F)
- Conducteurs d'engins (H/F)
- Géomètre-topographe (H/F)



Postulez sur
careers.colasjobs.com

colas.com     



WE OPEN THE WAY



THÉÂTRE



LA GRANDE HÂTE

théâtre en plein air

*

9ÈME ÉDITION
DU 14 AU 24 AOÛT 2025

*

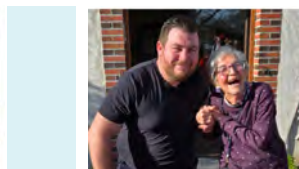
LES MISÉRABLES - PARTIE 2
LE PETIT PRINCE
NOUVELLES CRÉATIONS
CONCERTS
DJ SETS...

AU VU DES AFFLUENCES PASSÉES,
IL SERA NÉCESSAIRE DE RÉSERVER !

PLUS D'INFOS DANS LES MOIS À VENIR !

LA BORDE A LA GOUSSE

CARNAVAL



FÊTE DES VOISINS



Un sourire, un bonjour, quelques rires
partagés...

C'est tout ce qu'il faut pour se sentir très
entouré.

Les voisins, ce sont ces présences discrètes
Qui rendent la vie plus douce, plus humaine.

Et ici à la Borde à la Gousse
Il y fait bon vivre, tout simplement
Alors aujourd'hui prenons le temps
De célébrer nos liens, et de sourire ensemble.

Bonne fête des voisins à tous !

LA FRESQUE 2025

ARUM DIFFUSION PRÉSENTE

LA FRESQUE

SENS AU MOYEN ÂGE

LE GRAND SPECTACLE HISTORIQUE DE SENS

ÉCRIT & MIS EN SCÈNE PAR DIDIER WEILL



11 · 12
25 · 26
08 · 09
22 · 23
JUIL
AOÛT

RENDEZ-VOUS À PARTIR DE 21H30 COUR DU PALAIS SYNODAL

RÉSERVATION ICI >>>> SUIVEZ-NOUS SUR

ARUM-DIFFUSION.FR



SENS
VILLE DE SENS
Sens
PALAIS DE L'YVONNE
BARRIE
SCIERIE de VÉRON
ici
LE SENS
P2P
Crédit Mutuel
AMBIANCE
STORIESOUT
Subotex
CHAROT
TEN
SCOPUS STUDIO
JEANNIN

Une vingtaine de bénévoles de Dixmont et des alentours, participent au spectacle historique « La Fresque », que ce soit sur le plateau, aux ateliers teinture/patine ou dans les coulisses (décors réalisés à la Scierie de Véron, accessoires à Beaujard et costumes à l'atelier Cha.Bada à Dixmont).

La Fresque vous transportera au Moyen-Age. Théâtre, danses, combats, chants, seront à l'honneur pour vous faire revivre l'âge d'or de Sens ! Venez découvrir ce spectacle cet été dans la cour du palais Synodal à Sens.

A partir de 21h30 les vendredis et samedis :

11 et 12, 25 et 26 juillet 2025 ;
08 et 09, 22 et 23 août 2025.

Plein Tarif : 10€ / Tarif Réduit : 8€



ChaBada Dixmont

La Fresque 2025 -Spectacle Historique à Sens



Samedi 8 novembre 2025

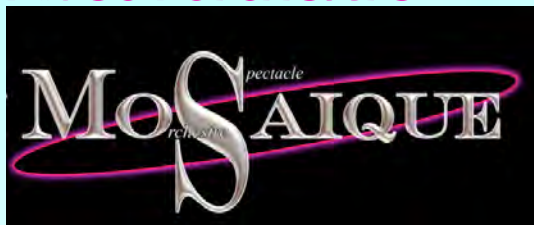
À partir de 20 heures

La commune de Dixmont organise un

REPAS DANSANT

Salle polyvalente de Villeneuve-sur-Yonne

Avec l'orchestre



Menu

Cocktail mirabelle
avec ses trois toasts

Pâté lorrain

Potée lorraine
avec ses viandes
et ses légumes

Salade et fromage

Tarte à la
mirabelle

Café

Entrée 35 € par adulte, 12 € pour enfant de -12 ans

Réservation au 03 86 96 02 13 jusqu'au jeudi 30 octobre 2025 inclus

Règlement à remettre en mairie de Dixmont. Bénéfice au profit de l'APPED
(nombre de places limité, pas de réservation sans règlement) - IPNS



APPED

Samedi 24 mai, Église de Dixmont Concert de Guy Perrault clarinettiste

La musique sacrée a été sa première passion. Depuis 40 ans, il se produit principalement dans les églises. Son répertoire est très varié :

L'incantation des vivants (Jean michel)

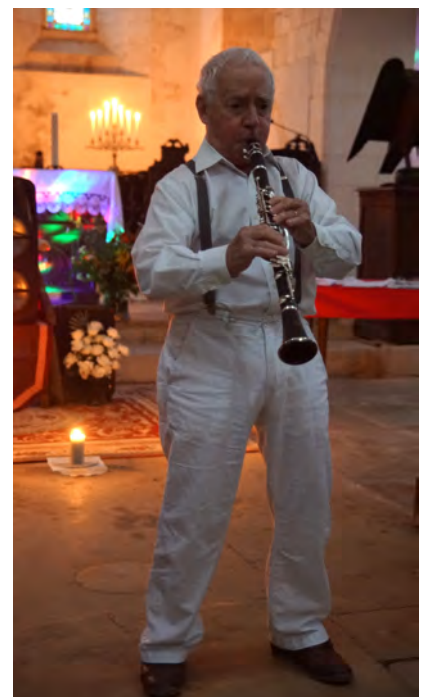
Avé Maria (F.Shubert)

Adagio (T. Albiomoni)

Concerto d'Aronjuiz (Rodrig)

Petite Fleur (S. Bechet)

Environ 40 personnes ont assisté à ce concert de haute qualité.



BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque municipale de Dixmont



Vous souhaitez vous investir au sein de la bibliothèque ? Nous recherchons des **bénévoles** pour aider à tenir les permanences ou même proposer du portage de livres à domicile, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

N'hésitez pas à prendre contact avec la bibliothèque directement aux heures d'ouverture, ou par mail à bibliotheque.dixmont@gmail.com

Depuis l'automne, la bibliothèque a modifié ses horaires afin de pouvoir vous garantir une continuité, plus régulière.

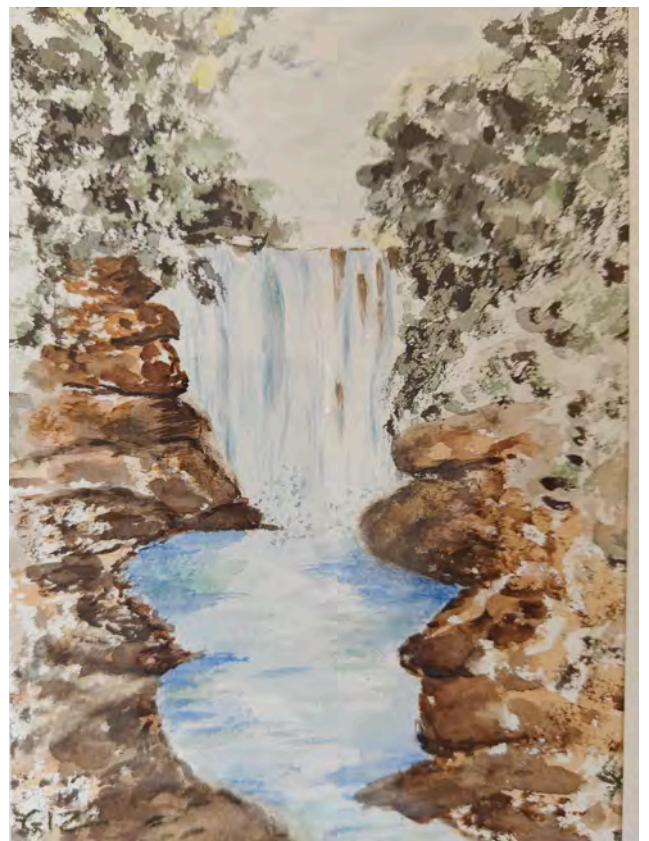
Elle ouvre désormais
les lundis de 17h à 19h
et
les samedis de 9h à 12h.

En mars, nous avons organisé l'exposition des peintures aquarelles de Gisèle Evezard. Une quarantaine de personnes s'est déplacée pour admirer les œuvres de Gisèle, aussi belles les unes que les autres.

Un grand merci à Gisèle pour avoir accepté de nous dévoiler son art, qu'elle a découvert au cours du confinement de 2020.



BIBLIOTHÈQUE



Vous pouvez suivre l'actualité de la bibliothèque sur **Panneau Pocket** ou sur la page **facebook** : <https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont>

SUNY WATT

ARTISAN
LOCAL



PHOTOVOLTAÏQUE & POMPES À CHALEUR

VOTRE PARTENAIRE

solar**edge**

☎ 06 28 29 70 07



AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

PRESTATIONS

- VIDANGE
- FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENT
- PARE-BRISE
- CARROSSERIE
- PEINTURE
- CLIMATISATION
- DIAGNOSTIC
- PARALLELISME
- DISTRIBUTION
- RESTAURATION VH
- VENTES VEHICULES

• SERVICE CARTE GRISE

Votre garantie constructeur est préservée !



Restauration
de véhicules anciens



GARAGE ALARY

EXPERT



RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PARE-BRISE

ACHAT - VENTE
VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS



Thierry
Gérant



Cathy
Secrétaire



Nicolas
Technicien



Thierry
Technicien



Jean-Christophe
Mécanicien



Anthony
Carrossier
Peintre



Enzo
Carrossier
Peintre



Alexis
Apprenti
Vendeur



Baptiste
Apprenti
Mécanique



Tristan
Apprenti
Carrossier



Angelino
Apprenti
Mécanique

AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

51 avenue de la Gare - 89510 Véron
Tél : 03 86 97 42 29 - E-mail : contact@garagealary.com

NETTOYONS LA NATURE



Une grosse mobilisation a été constatée, samedi 26 avril, sur la place de la Fontaine, alors qu'était organisé, par la commune et la commission environnement, le ramassage des déchets dans la campagne dixmontoise. Près de 60 participants ont répondu présents. Dès 9 heures, après une collation, adultes et enfants se sont lancés, munis de sacs poubelles, sur toute la commune pour rendre la nature propre.

Au bilan, moins de déchets que l'année dernière, c'est un signe positif.

Les Dixmontois font preuve de plus de civisme.

Après des efforts, le réconfort, les participants ont partagé un buffet froid, préparé par Gésa et Nico et offert par la commune.

La bonne humeur était au rendez vous et les participants sont prêts à revenir l'année prochaine.

Merci à tous.



Nouveau Comité des Fêtes



TRAIL

Trail du Grand Sénonais

Le Trail du Grand Sénonais a eu lieu samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin 2025. Cette année, nous étions installés sur le terrain de sports dans le bourg. Marc, Françoise et Jean-Claude, Viviane et Gérard, Benoît et ses fils Victor et Anatole ont fait la nuit et ont été rejoints le matin par Marie-Nicole. Comme d'accoutumée, la bonne ambiance était de la partie avec de franches rigolades pendant notre repas « barbecue » et l'épluchage des légumes.

Les crêpes de Mémère Françoise et la soupe à Pépère ont rencontré le succès habituel lors du passage des coureurs et des accompagnants.

Pour le 100 km, nous avons vu le premier participant vers 4 heures le matin. Nous avons eu, pour la première fois, le départ du 45 km à Dixmont à 7 heures le matin.

L'équipe au lever du jour (il manque Victor et Anatole sur la photo)



Accueil des participants



Nous sommes prêts



Départ du 45 km

**TRAIL
DU GRAND
SENONAIS**

ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 MARS 2025

Présents : M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, MM. PIERRET Jean-Claude, GAMBIER Benoit adjoints, MM. SOETE Alain, DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mme BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien, Mme MERCIER PERROTEZ Chantal, Mme JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : M. LAMIRAUX a donné pouvoir à M. BOTIN Marc, M. VASSARD Jean-Luc a donné pouvoir à Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

Absente : Mme BERTOLDO Claire-Marie.

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

ORDRE DU JOUR

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Mme MERCIER PERROTEZ Chantal, élue et doyenne, adopte à l'unanimité le compte administratif 2024 présenté par M. Marc BOTIN, Maire, qui se résume comme suit :

-Section de fonctionnement :

Dépenses 748 881.49 €

Recettes 856 956.76 €

-Section d'investissement :

Dépenses 2 064 123.15 €

Recettes 1 627 897.50 €

Reprises exercice N-1 :

Excédent de fonctionnement : 814 353.48 €

Déficit d'investissement : - 248 426.81 €

Restes à réaliser : Dépenses : 165 702.19 €

Recettes : 795 852.39 €

Résultats cumulés :

➤ Fonctionnement : 922 428.75 €

➤ Investissement : - 684 652.46 €

COMPTE DE GESTION 2024

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

✓ **Fonctionnement** -

Chapitre 002 : Excédent de 867 926.49 €

✓ **Investissement** -

Chapitre 001 : Déficit de 684 652.46 €

✓ **Compte 1068** : 54 502.26 €

BUDGET PRIMITIF 2025 :

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2025 comme suit :

Fonctionnement :

✓ Dépenses et recettes : 1 649 468.29

Investissement :

✓ Dépenses et recettes : 2 207 729.11 €

Il accorde une subvention aux organismes suivants :

OBJET	PROPOSE
SOUVENIR Français	50,00
UNION SPORTIVE CERISIERS - foot	240,00
Ass. MUSIQUE EN OTHE	30,00
ASS. CULTURELLE SPORTIVE	105,00
ASS. AIDE DOMICILE	276,00
ASS. LOISIRS CULTURE DIXMONTOIS	220,00
LES JOURS BLEUS	150,00
RESTAURANT DU CŒUR	200,00
AMICALE DE SENS	42,00
MFR GRON	40,00
Ass AMIS DU PATRIMOINE	460,00

ÉCHOS DE LA MAIRIE

OBJET	PROPOSE
La Télé de l'Yonne	150,00
Collectif La Mutinerie (Théâtre la Gde Hâte)	500,00
Théâtre LA SCENE	500,00
Association multisports LES BORDES	225,00
Nouveau Comité des fêtes DIXMONT	330,00
Centre aéré Villeneuve S/Y	1 579,30

Les conseillers votent les subventions accordées, Mme NEUGNOT et MM. GAMBIER, PINCHON, JACQUET n'ayant pas pris part au vote des subventions allouées.

Mme JARDIN vote contre les subventions versées au Théâtre de la Grande Hâte, à l'A.L.C.D et au Nouveau Comité des fêtes.

Propriété 5 rue de l'Eglise

Le conseil municipal donne un avis favorable pour l'achat de parcelle G 150 située au 5 rue de l'Eglise à un prix fixé à 1 000.00 €, les frais notariés restant à la charge de la commune et charge le maire des formalités administratives.

Il est rappelé qu'il y aura lieu dans l'immédiat de sécuriser le bâtiment.

Contrat partenarial de reprise solidaire des documents desherbés de la BIBLIOTHÈQUE avec la Société AMMAREAL

La Société AMMAREAL (librairie spécialisée dans la vente d'articles d'occasion en ligne, œuvrant dans le domaine de l'économie circulaire et reconnue d'utilité sociale et solidaire) propose de reprendre les ouvrages de la bibliothèque anciens ou en état quelque peu dégradés qui ne peuvent être mis à la disposition du public. Elle commissionne la commune à hauteur de 10 % du prix auquel elle aura revendu les ouvrages et reverse 5 % de la vente de chaque livre à des associations caritatives. L'Association choisie est le Secours Populaire Français.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité et charge le maire de signer le bulletin d'inscription correspondant.

ACHAT MATÉRIELS

Le conseil municipal

- accepte à l'unanimité les devis de MALECOT POIRIER d'un montant total de 39 600.00 € HT, soit 47 520.00 € TTC pour l'achat d'une épareuse KUHN d'un montant de 29 700.00 € HT et d'un broyeur à axe horizontal KUHN d'un montant de 9 900.00 € HT

- sollicite une demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais au titre du fonds de concours pour ces achats.

TOITURE CLOCHER DE L'ÉGLISE

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'Entreprise LUXEMBOURG pour les travaux de couverture du clocher de l'église comprenant le repiquage d'ardoises, la mise en place d'un grillage anti-pigeons et la vérification de la fixation de la croix et dépose si nécessaire. Celui-ci est de 6 050.00 € HT, soit 7 260.00 € TTC.

Désertification médicale et situation critique de la santé dans l'Yonne

Considérant la situation préoccupante de l'accès aux soins en milieu rural et plus particulièrement dans le département de l'Yonne, le Conseil Municipal de Dixmont tient à alerter les pouvoirs publics sur les difficultés croissantes rencontrées par la population en matière d'offre de soins et appelle les parlementaires de l'Yonne à se saisir de cette question avec la plus grande urgence et à défendre des solutions concrètes pour garantir un accès aux soins équitable et pérenne pour tous les habitants.

Remplacement des stores de l'école

Le conseil municipal accepte le devis de l'Entreprise MENUISERIE FUENTES CONCEPT pour le remplacement des stores de l'école primaire d'un montant de 5 254.55 € HT, soit 5 780.01 € TTC et sollicite une demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais au titre du fonds de concours pour ces achats.

Le maire, Marc BOTIN.

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de Dixmont

ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 08 AVRIL 2025

Présents : M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, MM. PIERRET Jean-Claude, GAMBIER Benoit adjoints, MM. SOETE Alain, DUFLOS Alexandre, PERRAUT Marc, Mme BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien, Mmes MERCIER PERROTEZ Chantal, JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : M. VASSARD Jean-Luc a donné pouvoir à Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. LAMIRAUX Simon a donné pouvoir à M. PIERRET Jean-Claude, M. PINCHON Roger a donné pouvoir à M. BOTIN Marc, Mme BERTOLDO Claire-Marie a donné pouvoir à Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

Secrétaire de séance : Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

ORDRE DU JOUR

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET :

Le maire explique que la Préfecture, suite au contrôle du budget de la commune, a constaté que l'équilibre réel c'est-à-dire la couverture de l'annuité de la dette par des ressources propres n'était pas équilibré, soit -162 926.14 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre la décision modificative suivante :

- **En fonctionnement :**
 - Chaptire 011, comptes 60612, 60633, 61358, 615221,615231, 61551, 6232,..... - 163 000.00 €
 - Compte 021 - Virement de la section de fonctionnement 163 000.00 €
- **En investissement :**
 - Compte 023 - Virement à la section d'investissement + 163 000.00 €

Le conseil municipal accepte également une décision modificative pour approvisionner le compte 673 (titres annulés sur exercice antérieur), des écritures comptables de régularisation ont été faites pour appliquer la TVA sur les loyers du restaurant .

Le chapitre 67 sera approvisionné comme suit :

- En fonctionnement :**
 - Compte 673 : + 1 000.00 €
 - Compte 6232 : - 1 000.00 €

TAXES DIRECTES LOCALES

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales qui présente les taux inchangés pour 2025 :

- TAXE FONCIÈRE BATIE : 34.29 %
- TAXE FONCIÈRE NON BATIE : 40.39 %
- TAXE D'HABITATION : 16.83 %

Fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal, pour le budget principal de l'exercice 2025 de la commune, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION PORTANT INSTITUTION DU R.I.F.S.E.E.P

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la reprise de la délibération du 13/02/20218, modifiée par la délibération du 16/02/2021, afin d'intégrer tous les groupes de fonctions et montants par filière.

ÉCHOS DE LA MAIRIE

TRAVAUX D'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES TOITURE SALLE DES FÊTES

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les devis des entreprises JLC BAT et SUNY WATT pour un montant total HT de 63 284.50 € HT, soit 75 941.40 € TTC et charge le maire de faire les formalités de demande de subvention auprès de la Région et de l'Agglomération de Sens. Le maire précise à l'Assemblée que le bâtiment sera en autoconsommation stockée et totalement utilisé pour la salle des fêtes.

TRAVAUX DE RESTAURATION DU TABERNACLE

Le maire rappelle à l'assemblée que la restauration du tabernacle de l'Eglise avait été décidée suivant délibération du 26/06/2024 et que ce projet avait été annulé, après le refus de subvention de la D.R.A.C. nous informant que celui-ci n'était pas classé. Or, après vérification, cet objet est bien classé sous le n° PM89003406, il s'agissait d'une erreur de leur part, nous avons donc eu confirmation de l'obtention possible d'une subvention pour ces travaux. Le devis de Mme CHICOINEAU proposé à cette époque reste inchangé pour un montant HT de 3 850.00 € HT, soit 4 620.00 € TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis et charge le maire de faire les formalités de demande de subvention auprès de la D.R.A.C et de l'Agglomération de Sens.

Adhésion à l'Association des communes forestières de l'Yonne et à la Fédération nationale des Communes Forestières de France

Le maire expose l'intérêt pour la commune d'adhérer au réseau des communes forestières, car sur toutes les questions relevant de la gestion de la forêt et de l'intégration de la forêt dans des logiques de développement territorial, elle trouvera conseil, information, formation et appui.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion à l'Association des Communes forestières de l'Yonne et à la Fédération nationale des Communes forestières de France s'engage à respecter

les statuts des associations et à honorer annuellement sa cotisation au réseau des Communes forestières en déléguant au maire les renouvellements annuels d'adhésion ;

- Désigne pour représenter la commune au sein de l'Association des communes forestières de l'Yonne :

- ♣ Délégué Titulaire : M. PIERRET Jean-Claude
- ♣ Délégué suppléant : M. PERRAUT Marc

Attribution d'une subvention à l'A.P.E.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer la somme de 200.00 € à l'Association des Parents d'Elèves Dixmont-Les Bordes. (A.P.E.).

MODIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ajouter au contrat de location de la salle des fêtes la condition suivante à l'article 8 :
Il est possible de la réserver dans les conditions nommées ci-après plus d'un an à l'avance. Cependant, la commune se réserve le droit de dénoncer le contrat de location en cas de force majeure, dans ce cas l'acompte versé sera restitué.

Le maire, Marc BOTIN.

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de Dixmont

ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 MAI 2025

Présents : M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. GAMBIER Benoit adjoints, MM. SOETE Alain, DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mme BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien, Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

Procurations : M. PIERRET a donné pouvoir à M. BOTIN Marc, Mme JARDIN Marie-Joseph a donné pouvoir à Mme BERTHOT Stéphanie, M. VASSARD Jean-Luc a donné pouvoir à Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. LAMIRAUX Simon a donné pouvoir à M. PINCHON Roger, Mme BERTOLDO Claire-Marie a donné pouvoir à Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie Nicole.

ORDRE DU JOUR

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative au budget pour l'approvisionnement du compte 2313 de l'opération « Revitalisation centre bourg :

En investissement :

-DEPENSES - Compte 2128 OPNI ... - 1 583.00 €

-DEPENSES - Compte 2313 – Op.61 + 1 583.00 €

I.H.T.S (Indemnités horaires pour travaux supplémentaires)

VU la délibération n° 16/02/2021/14/7.10 du 16 février 2021, le tableau indiquant les cadres d'emplois des bénéficiaires de l'IHTS est modifié comme suit :

Cadres d'emplois	Grade	Fonctions ou service
Catégorie B	Tout grade	Administratif
Catégorie B	Tout grade	Technique
Catégorie C	Tout grade	Administratif
Catégorie C	Tout grade	Technique

Date d'effet

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} avril 2025.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Convention d'adhésion à la prestation RSU proposée par le CDG89

Le conseil municipal décide à l'unanimité de confier au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne la réalisation du Rapport social Unique pour l'année **2024** de la commune. Il autorise le Maire à signer la convention et les actes en résultant, les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Projet de parc photovoltaïque au sol présenté par le groupe BORALEX

Vu l'arrêté n° PREF-SGAC-BE-2025-0041 portant ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire sollicité par la SASU BORALEX CHAMPBALAY (groupe BORALEX) pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol situé sur la commune de Dixmont,

Vu le dossier d'enquête publique déposé en mairie pour une durée de 32 jours consécutifs à compter du mardi 15 avril 2025 jusqu'au vendredi 16 mai 2025,

le conseil municipal donne un avis favorable au projet de parc photovoltaïque au sol sur la Commune de Dixmont, parcelle section ZH n° 67.

Approbation du lancement du projet d'accrobranche sur le site Le Gumery

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la volonté partagée de l'Agglomération du Grand Sénonais et de la commune de Dixmont de développer l'attractivité touristique et de valoriser les espaces naturels du territoire,

Vu l'article L. 2122-1-1 du code général de la propriété publique autorisant la possibilité d'occuper ou d'utiliser le domaine public en vue d'une exploitation économique, sous réserve mise en concurrence par l'autorité compétente via une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester **Considérant** l'opportunité de créer un parc accrobranche sur le site Le Gumery, sur les parcelles A 0591, A 1052, B 0043, YA 153, pour une superficie de 4 et 6 Ha maximum.

ÉCHOS DE LA MAIRIE

Considérant que ce projet sera piloté par l'Agence d'attractivité *Sens Intense*, pour le compte de l'Agglomération du Grand Sénonais et de la commune, **Considérant** que l'ouverture du site est prévue pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe du lancement d'un projet d'accrobranche sur le site Le Gumery, dont l'ouverture serait prévue en 2026

- **CONFIE** la conduite du projet à l'Agence d'attractivité *Sens Intense*, pour le compte de l'Agglomération du Grand Sénonais et de la commune

- **APPROUVE** le lancement de la procédure d'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) afin d'identifier un porteur de projet pour ce projet d'activités avec accrobranche et location de VTAE sur DIXMONT, pour le printemps 2026

- **APPROUVE** le projet d'AMI ci-joint

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à engager toutes les démarches dans le cadre de cette procédure ainsi que les dépenses liées (publicité notamment)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents à intervenir dans ce cadre.

Travaux d'aménagement de voirie hameau Les Brûleries

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'Entreprise IDTP de 8 380.98 € HT soit 10 057.18 € TTC pour les travaux d'aménagement de voirie au hameau Les Brûleries et charge le maire de faire les formalités de demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais.

Travaux d'aménagements de sécurité

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'Entreprise EUROVIA d'un montant de 43 967.84 € HT, soit 52 761.41 € TTC pour les travaux d'aménagements de sécurité et charge le maire de faire les formalités de demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H 20, le maire donne la parole au public présent.

Le kiosque à la Mine est en cours de rénovation, nous remercions la propriétaire qui laisse l'accès à ce site aux visiteurs et prend en charge les frais de réparation. Le chemin envahi de ronces sera nettoyé.

Concernant le projet Accrobranche, un administré souhaite avoir plus d'informations. Il est précisé que l'accès se fera par le chemin du Gumery, un parking sera aménagé le long de la voie. Pour la restauration prévue sur le site, ce sera uniquement une sandwicherie type snack (vente de boissons non alcoolisées, glaces, frites, sandwiches, crêpes, churros ...). Le maire précise qu'il n'y aura pas l'eau potable sur le site et qu'il sera mis en place des toilettes sèches.

Un administré rappelle le mauvais état de la rue des vignes, le nécessaire sera fait en même temps que des travaux prévus par l'agglomération du Grand Sénonais. Une haie et un bord enherbé le long de la route seront réalisés pour palier à la coulée de boues pendant les fortes pluies.

Le maire, Marc BOTIN.

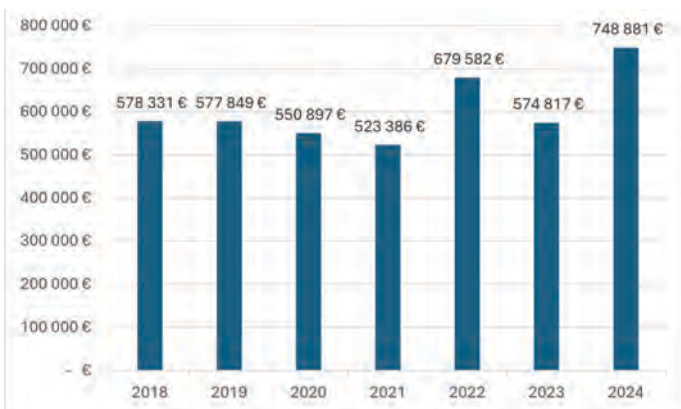
Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de Dixmont

Une gestion budgétaire au

Nous avons souhaité vous présenter par des graphiques l'évolution du budget de votre commune de Dixmont le plus simplement possible sur les 7 dernières années (2018 à 2025). Ce dernier repose sur deux grandes composantes que sont les dépenses et les recettes de fonctionnement et celles d'investissement.

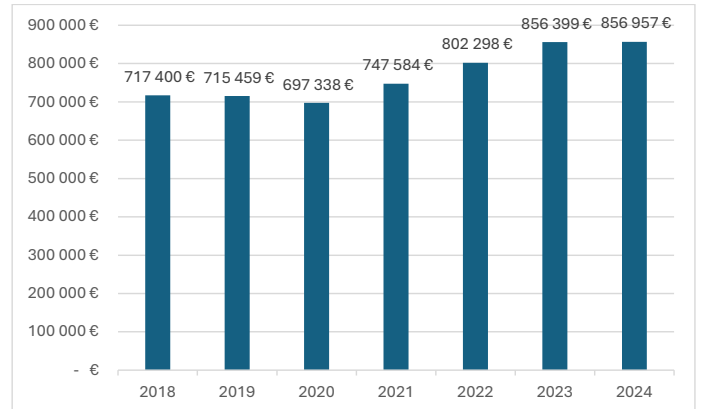
Dépenses de fonctionnement

Comprennent tout ce qui permet à votre commune de fonctionner au quotidien : salaires des agents, entretien des bâtiments et des routes, services publics essentiels.



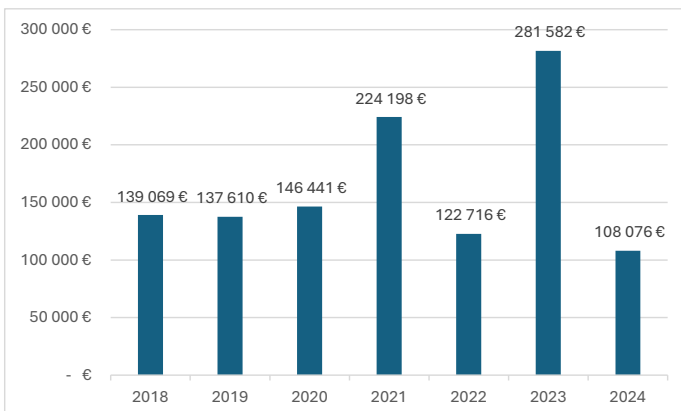
Recettes de fonctionnement

Proviennent principalement des impôts locaux, des dotations de l'Etat et des subventions. Après une légère chute au moment du COVID, elles se sont stabilisées ces deux dernières années.



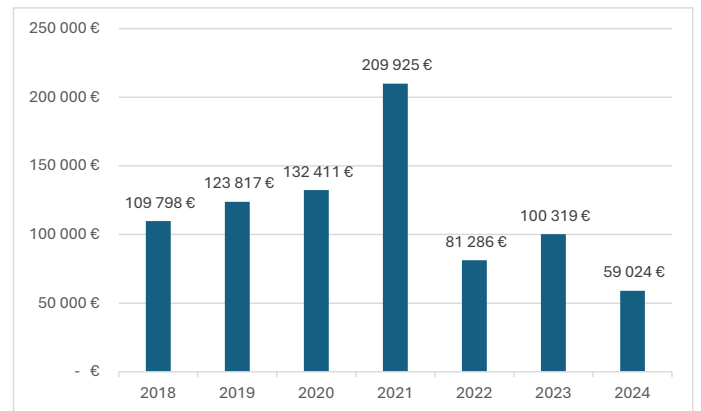
Epargne brute

Est la différence entre le montant de ses recettes de fonctionnement et le montant de ses dépenses de fonctionnement. Elle représente le socle de la richesse financière de notre commune. Cet excédent appelé également autofinancement brut, permet de financer la section d'investissement.



Epargne nette

Est le montant de l'épargne brute après déduction des remboursements de dette (emprunts). Votre Conseil municipal a eu une gestion très prudente ces dernières années afin de compenser les avances de trésorerie pour financer les travaux du centre bourg en attendant le versement des subventions.



Taux d'imposition (de 2018 à 2025)

Le Foncier bâti était de 12,09 % de 2018 à 2020, il est passé à 34,17 % en 2021 puis est resté stable à 34,29 % jusqu'en 2025. La hausse de 2021 est due au passage de la part départementale en part communale.

Le Foncier non bâti était de 39,99 % de 2018 à 2020, il est passé à 40,79 % en 2021 puis est resté stable à 40,39 % jusqu'en 2025.

La taxe d'habitation applicable à tous les résidents jusqu'en 2019 était de 16,83 %, son taux n'a pas changé lorsqu'il s'est appliqué uniquement aux résidences secondaires.

Votre Conseil municipal n'a pas augmenté les taux grâce à sa bonne gestion.

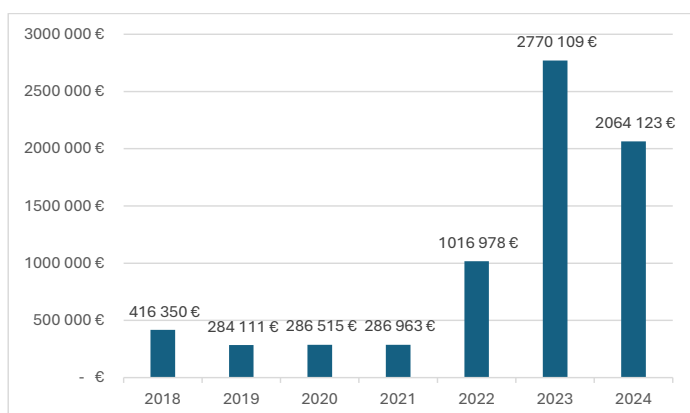
service des Dixmontois(es)

Dépenses d'investissement

Elles sont principalement composées du remboursement des emprunts, des travaux d'équipement et des acquisitions immobilières et mobilières.

Votre Conseil municipal a été très attentiste dès 2019 en prévision de notre projet de centre bourg. Bien lui en a pris, puisque dès 2022, nous avons contracté les emprunts nécessaires à la réalisation de ce dernier. Pour rappel, 1,1 million d'euros sur 25 ans à un taux fixe de 2,77 % et d'autres prêts relais en attendant le versement des subventions et le remboursement de la TVA.

Nous avons pu, en même temps, continuer d'investir dans le matériel pour les employés communaux.

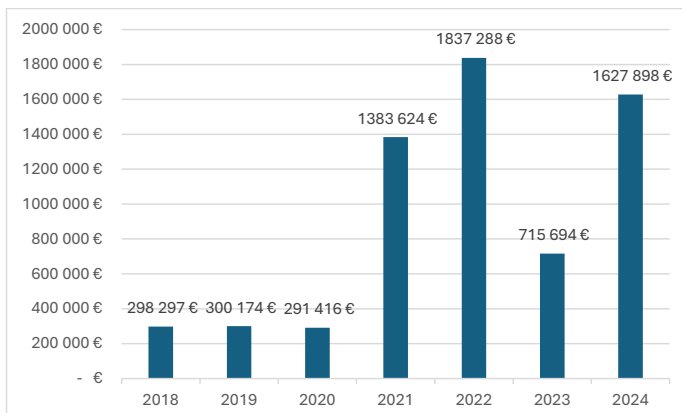


Recettes d'investissement

Elles sont financées grâce à quatre recettes principales que sont sa capacité d'autofinancement, les dotations (Etat, Région, Département) et les subventions (Europe, Etat, Région, Département, CAGS), les recettes fiscales et le produit généré par l'emprunt.

Le Conseil municipal gère le transfert des recettes de fonctionnement vers le budget d'investissement avec prudence en tenant compte des règles relatives à l'affectation du résultat.

Le solde des subventions à recevoir pour les travaux de notre centre bourg est d'environ 700 000 € qui viendront compenser les dépenses d'investissement.



Une Dixmontoise à l'honneur Pauline Vassard

Pauline est née le 26 juillet 2002. C'est son frère Quentin qui l'a initiée au football. Elle a débuté à l'US Cerisiers en 2016 en U16 avec les garçons durant 1 an et l'année suivante en équipe « filles ».

La cellule de recrutement de l'AJA lui a fait faire des tests. Elle rentre en sports études à Fourier à Auxerre pendant 1 an, puis intègre le centre de formation de l'AJA en Terminale avec le passage du BAC ES (Economie Sociale) réussi, suivi d'une formation BTS en deux ans. Parallèlement, elle entraîne les filles en U12 et U13 depuis 3 ans.

Elle fait ses débuts en « Equipe réserve féminine » en Régional 2, puis monte en Régional 1.

Avec son équipe « AJA Stade Auxerrois », c'est la montée en Division 3, où elle va réaliser une saison 2024-2025 exceptionnelle et finir 1ère de leur groupe synonyme de montée en seconde ligue.

Elle vient de participer au jubilé « Djibrill Cissé ».

Nous adressons toutes nos félicitations à Pauline et lui souhaitons une bonne saison à venir.



CHRONO TP 89



Travaux de Terrassement et d'Assainissement

Travaux Publics Démolition

89500 DIXMONT

03 86 88 95 19



Etoile Taxis

Successesseur des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

TOUTES DISTANCES
7 jours sur 7
24 heures sur 24

06.30.02.66.43

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,
rayons, dialyse, accident du travail...
Taxis conventionnés sécurité sociale
Liaison gare et aéroport
Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

etoiletaxis@gmail.com



U.S CERISIERS

L'US Cerisiers a organisé une journée « portes ouvertes » à Dixmont

Pendant que le terrain d'honneur du stade « Jean Paquet » se refait une beauté, nos catégories U7 à U13 ont délocalisé leurs crampons sur le stade de Dixmont le temps d'un entraînement mercredi 10 juin 2025 de 17 heures à 18h30.

Ce fut l'occasion de convier des enfants des communes de Dixmont et de Les Bordes à venir faire un essai.

La session de Fitfoot du mercredi était également de la partie !

S'en est suivi un moment de partage autour d'un goûter offert par le restaurant Dixmontois « Chez Gésa & Nico ».

Un grand merci à eux, les enfants (et les parents) se sont régales.

Et merci à la commune de Dixmont de nous avoir accueillis.



SIVOS

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix mars à vingt heures, le Comité d'Administration du SIVOS DIXMONT - LES BORDES, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Benoît GAMBIER, Président.

Absents : Aucun

Sylvie ADAM est nommée secrétaire de séance.

Le président demande aux membres présents s'ils acceptent le compte-rendu de la dernière réunion du 24 octobre dernier envoyé par mail le 29 octobre 2025 :

→ Les membres acceptent à l'unanimité.

D'autre part, le Président demande aux membres présents s'ils sont d'accord pour rajouter à la fin de la réunion le vote de la délibération n° 09-03-2025 concernant la mise en place du temps partiel :

→ Les membres acceptent à l'unanimité.

01-03-2025 : Compte Administratif 2024

Tous les membres du syndicat ont reçu par mails en date du 03 mars et du 05 mars, le Compte Administratif de l'exercice passé accompagné du grand livre afin d'avoir le détail des dépenses et des recettes. Le Président présente les chiffres suivants pour 2024 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	273 151.00	274 317.19
Investissement	6 940.00	4 545.08
Résultat reporté fonctionnement		6 262.40
Résultat reporté investissement		3 198.66
RAR 2024	0	0
Totaux	280 091.01	288 323.33
Résultat		8 232.32

Le président sort de la salle et Hélène FERCOQ, vice-présidente, demande aux membres du comité s'ils acceptent ces chiffres :

→ Ce document est accepté à l'unanimité.

02-03-2025 : Compte de Gestion 2024

Les membres du comité :

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

- après s'être assurés que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- considérant que le compte de gestion présente les mêmes chiffres que le compte administratif,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclarent, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

03-03-2025 : Affectation des Résultats

Les membres du comité, après avoir pris connaissance du Compte Administratif de l'exercice 2024, constatant que ce document présente :

- un excédent de fonctionnement de 7 428.58 €,
- un excédent d'investissement de 803.74 €,
- 0 € de Reste À Réaliser en dépenses d'investissement,
- 0 € de Reste À Réaliser en recettes d'investissement,

décident d'affecter les résultats comme suit :

- 7 428.58 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement,
- 803.74 € à l'article 001 en recettes d'investissement,
- 0 € à l'article 1068 en recettes d'investissement.

→ Cette affectation est acceptée à l'unanimité.

04-03-2025 : Budget Primitif 2025

Le Président propose les chiffres qui ont été envoyés par mail le 03 mars dernier, vu cette proposition, l'excédent fin 2025 serait d'environ 7 600 €.

Dépenses d'investissement :

- 2183 : la directrice de Dixmont a besoin d'un pc portable pour la direction et l'école des Bordes également car les pc des élèves sont obsolètes. La somme de 4 000 € (soit 4 ordinateurs) a été inscrite dans la proposition mais le président souhaiterait rajouter 1 000 € afin que l'école soit dotée de 6 appareils :

→ après discussion, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- 2188 : la directrice des Bordes souhaiterait 4 nouveaux tapis de gym, soit environ 600 € :

→ après discussion, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

SIVOS

Après rectification des chiffres, le Président propose le budget suivant :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement proposé	289 812.26	289250.00
Résultat fonctionnement 2024		7 428.58
Investissement proposé	5 600.00	4 796.26
RAR 2024		803.74
Résultat investissement 2024	5 600.00	5 600.00
Totaux	295 412.26	302 278.58

→ Le document est accepté à l'unanimité.

Durant la présentation du budget, les membres du comité ont voté les 4 délibérations suivantes.

05-03-2025 : Allocations et prime de licenciement

Le chapitre des charges de personnel est lourdement impacté par les frais engendrés du fait du licenciement pour inaptitude d'un des agents du syndicat.

Le Centre de Gestion a calculé :

- L'allocation chômage pour 27.67 € par jour, soit environ 8 400 € pour l'année (à compter du 08 mars) : le versement de cette allocation est conditionné par la preuve d'une recherche d'emploi fournie par France Travail,

- La prime de licenciement pour 6 959,86 € : versée en une seule fois et en fonction de l'ancienneté.

Le Président demande aux membres du comité présents s'ils acceptent ces deux versements :

→ Les membres acceptent à l'unanimité.

06-03-2025 : Subventions aux coopératives scolaires

Le Président demande si les membres acceptent de verser une subvention de 600 € à chaque coopérative scolaire, soit un total de 1 200 € :

→ Les membres acceptent à l'unanimité.

07-03-2025 : Participations communales

Vu le bilan de l'exercice 2024 et le calcul des participations joint au mail de convocation, les participations devraient être de :

- Dixmont = 115 535 €
- Les Bordes = 112 950 €
- Armeau = 2 297 €
- Villeneuve-sur-Yonne = 689 €

Toutefois, afin d'alléger les charges des communes qui voient leurs participations augmenter de 13%, le budget a été proposé avec des participations légèrement réduites.

Le président propose de demander, dans un premier temps, les participations suivantes, et de revoir ces participations au dernier trimestre en fonction de la situation comptable :

- Dixmont = 113 000 €
- Les Bordes = 110 500 €
- Armeau = 2 297 €
- Villeneuve-sur-Yonne = 689 €

→ Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Les membres chargent le président d'envoyer une convention aux communes d'Armeau et Villeneuve-sur-Yonne pour le paiement des frais.

08-03-2025 : Fongibilité des crédits

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le conseil d'administration à déléguer au président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Le président demande aux membres du comité de pouvoir procéder à ces mouvements en cas de besoin :

→ Les membres autorisent le président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et à signer tout document s'y rapportant.

09-03-2025 : Mise en place du temps partiel

Vu le courrier de demande de retraite progressive d'un agent du syndicat en date du 08 octobre 2024,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 23 décembre 2024,

Le Président propose à l'assemblée d'instituer le temps partiel et d'en fixer les modalités d'application dont il fait lecture (texte intégral sur le compte rendu consultable en mairie de Les Bordes).

Il rappelle à l'assemblée que le temps partiel constitue une possibilité d'aménagement du temps de travail pour les agents publics et que conformément à l'article L 612-12 du code général de la fonction publique, les modalités d'exercice du travail à temps partiel sont fixées par l'organe délibérant, après avis du comité social territorial.

Le Comité d'Administration, après en avoir délibéré :

DECIDE d'instituer le temps partiel pour les agents de la collectivité ou de l'établissement selon les modalités exposées et qu'il appartiendra au Président d'accorder les autorisations individuelles, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services, dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et de la présente délibération.

DIT que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1er avril 2025.

La séance est levée à 21h05.

SIVOS

SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le Comité d'Administration du SIVOS DIXMONT - LES BORDES, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Benoît GAMBIER, Président.

Absents : JACQUET Julien et PIERRET Denis (pouvoir donné à Sylvie ADAM).

Sylvie ADAM est nommée secrétaire de séance.

Le président demande aux membres présents s'ils acceptent le procès-verbal de la dernière réunion envoyé par mail le 11 mars :

Les membres acceptent à l'unanimité.

01-04-2025 : Demandes de subventions pour transport

Le président a souhaité organiser cette réunion suite à des demandes de subventions à des transports pour des sorties organisées par les enseignantes.

Trois devis ont été envoyés :

-Ecole de Dixmont :

- Parc de l'Auxois pour 730.51 €
- Pyramide du loup à Toucy pour 342.43 €

-Ecole de Les Bordes :

- Mailly-le-Château pour 600.00 €
- Sens (collège et parc) pour 251.39 €

Avant la discussion, le président informe qu'il a envoyé le mail ci-après aux enseignantes afin de formaliser leurs prochaines demandes :

** les trajets pour le cinéma de Sens ou de Joigny, pour la piscine, pour les bibliothèques (Dixmont et Villeneuve) seront acceptées automatiquement, vous pourrez faire directement vos demandes auprès de Transdev ou Prêt-à-Partir en mettant le sivos en copie (nous ne serons plus sous contrat avec Transdev à partir de septembre prochain, vous serez donc libres de demander des devis à d'autres sociétés),*

** les trajets pour les autres sorties scolaires : pour les sorties scolaires autres que celles mentionnées ci-dessus, qui sont à moins de 30 kms aller, vous devrez d'abord demander au SIVOS par mail et c'est le président et sa vice-présidente qui décideront,*

** les sorties scolaires exceptionnelles qui sont à plus de 30 kms aller devront faire l'objet d'une demande de participation auprès du SIVOS, et avant chaque mois de février, afin que le comité puisse la voter lors du budget : les devis devront être demandés au nom de votre COOPERATIVE SCOLAIRE et non pas au nom du SIVOS dont les membres approuveront ou non une participation. S'il y a participation, elle sera virée sur votre compte.*

- demandes de fournitures : vous gérez vos fournitures à hauteur du budget qui vous êtes alloué chaque année, soit pour 2025, la somme de 6 000 € pour les 6 classes.

- demandes d'investissement : tout ce qui est mobilier, matériels informatiques, autres matériels, les jeux d'extérieur tels que les bicyclettes, trottinettes et autres gros jeux devront faire l'objet d'une demande officielle par mail, et avant le mois de février, avec un devis (au nom du SIVOS). C'est le comité qui décidera si oui ou non l'achat est possible au budget.

Benoît GAMBIER, suite à la question de Sylvie ADAM concernant la participation des parents d'élèves, informe l'assemblée que des participations aux parents d'élèves ne peuvent être demandées lorsque les sorties se font durant les horaires d'école.

Après un tour de table, le président propose de participer à 50%, soit :

- 536,47 € pour les sorties de Dixmont,
- 425,70 € pour les sorties de Les Bordes,

Les membres sont d'accord à l'unanimité mais :

- Soulignent que c'est une subvention exceptionnelle,
- Souhaitent savoir quelles classes sont concernées pour chaque voyage,
- Aimeraient connaître les comptes de chaque coopérative scolaire.

De ce fait, le syndicat :

- paiera directement à Transdev les devis :
 - Pyramide du loup à Toucy pour 342.43 € pour l'école de Dixmont,
 - Sens (collège et parc) pour 251.39 € pour l'école de Les Bordes,
- Versera le reste de la participation :
 - 194 € à la coopérative scolaire de Dixmont,
 - 174 € à la coopérative scolaire de Les Bordes.

Concernant la marche à suivre formulée par mail aux enseignantes, le Président demande si les membres sont d'accord :

Les membres acceptent à l'unanimité.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

E-Collège : le président informe que ces demi-journées de découverte du collège s'arrêtent définitivement pour raisons financières de la part du collège qui perd deux classes à la rentrée et aura donc une subvention moins importante.

Marché public des transports : le président a refusé de participer au nouveau marché lancé par la CAGS car cela oblige le syndicat à ne passer que par la société de transport retenue, ce qui peut ne pas être rentable pour certaines sorties.

Personnel : Hélène FERCOCQ prend la parole pour parler de quelques problèmes rencontrés avec certains parents et certains agents. Une réunion sera prochainement organisée avec les agents afin de discuter des problèmes rencontrés et de proposer d'éventuels moyens d'y faire face.

La séance est levée à 20h10.

DROIN & Fils

Entreprise de Peinture

PEINTURE - DECORATION - REVETEMENTS SOLS & MURS - RAVALEMENT - VITRERIE
- POSE PARQUET MASSIF & FLOTTANT - PONÇAGE ET VITRIFICATION DE PARQUET -
AMENAGEMENT - CLOISON - ISOLATION - PLAFOND TENDU - FERMETURE PVC &

tel 03 86 96 02 93
06 59 86 41 84

89500 LES BORDES
sarl.droin@orange.fr

POMPES FUNÈBRES - FUNÉRARIUM
MARBRERIE - ARTICLES FUNÉRAIRES

PFV GUERIN

☎ 02 38 97 31 62

Magasin : 37, rue du Mail
Funérarium : ZI, 14, rue de l'Industrie
45320 Courtenay
contact@pompes-funebres-guerin.fr



Lionel CHALONS

**MAÇONNERIE - ISOLATION
COUVERTURE - CARRELAGE**

📍 Route de villeneuve sur yonne
89500 LES BORDES

**03 86 87 08 36
06 14 28 49 67**

COMMÉMORATIONS

Comme chaque année, nous nous sommes rassemblés les 19 mars, 8 mai et 24 mai (Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation) pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté et la paix. Ces cérémonies se sont déroulées en présence d'élus, d'associations d'anciens combattants, et pour celle du 8 mai, d'élèves des écoles primaires de Dixmont et Les Bordes. Cette journée du 8 mai a également été marquée par la présence de monsieur ODOUL, député de notre circonscription, de madame ROY, députée de la 2^{ème} circonscription de l'Yonne, et de membres de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) en tenue militaire de l'époque à bord de véhicules également d'époque.



COMMÉMORATIONS



Claude Thorelle

Le Cœur Dixmontois

(sur l'air de *On n'a pas tous les jours 20 ans*)

Je ne suis plus seule sur la place
Petite fontaine du passé !
D'avant moi un salon de coiffure
Et un atelier de couture
Quelques pas vers Gesa et Nico
Café / restau Desserts et gigots
Et sur la rue rosiers et feuillus
Vous souhaitant la bienvenue.

Nouvelle place Dixmontoise

*Il y fait bon sur un des bancs
Le temps passe sur les comtoises
Peu importe prends donc le temps
Des clics clacs résonnent bouliste
Des compliments pour un carreau
Il est braqué ! il hésite
Va louter son tir de nouveau.*

L'atelier d' couture est ouvert
Charlotte bien dans cet élément
Elle mesure coupe plie et recoupe
Ben zut ! v'là maintenant qu'c'est trop court
Tant pis, on va pas s' prendre la tête
C'est le mètre qui a dû glisser
Aide-moi, on va l' tenir à deux
En chantant à qui mieux mieux.

*S'y préparent de beaux ouvrages
Qui n'empêchent pas les bavardages
Même si on s' pique un peu les doigts
C'est d' la faute aux tissus de draps
D' temps en temps une petite pause
Alors là, c'est tout autre chose
Thé, café et petits gâteaux
Tout en discutant du boulot.*

Dans l'salon de Flo la coiffeuse
Ça coupe et ça coiffe, ça teinte
Avec ciseaux et même tondeuse
Quand pour messieurs s'effacent cheveux
Gesa et Nico se démènent
Garçon la note prévu ce soir
Moi la Fontaine revient l' souvenir
Des Saint Vincent ! Danses et des rires.

C'étaient valse Dixmontoises

*Tango, Paso duraiient des jours
Le tour des rues comme une foire
Quelques ivresses voyaient le jour
Ni la neige, le froid ou la pluie
Ne freinaient cette frénésie
Pour s'retrouver aux Trois Barils
L' restau Merlin et leurs trois filles.*

Claude



NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE : 15 SAMU 18 ou 112 POMPIERS 17 POLICE
Gendarmerie Villeneuve sur Yonne 03 86 87 11 17

DÉFIBRILLATEUR : RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ;

APPELER le 15 et donner les informations suivantes :

Je suis M. Mme. Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

MAIRIE 7 rue de la Mairie

03 86 96 02 13

Fabien COULAUD 7 rue de l'église

03 86 66 05 49

ASSISTANTE SOCIALE : Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens 03 86 83 67 00

CONCILIATEUR : UNIQUEMENT sur rendez-vous, Mr ARCHENault et Mme QUENTIN

auprès du Tribunal d'Instance de SENS, permanence à la mairie de Villeneuve sur Yonne

03.86.87.62.00

SOS FEMMES BATTUES :

3919

ENFANCE MALTRAITÉE :

0 800 054 141 ou 119

CONTACT FOURNISSEURS D'ÉNERGIE :

0 800 112 212

EDF:

0 810 333 089

EN CAS DE TEMPÊTE : Signalez tout incident anormal à Enedis

03.86.48.51.11

Service de dépannage

0 811 010 212 +(89142)

SM FOURRIÈRE DU SENONAI : Hameau Les Cholets 89100 NAILLY

03 86 97 09 92

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat

06 08 27 05 56

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne

03 86 87 11 17

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

03 86 72 16 16

58 bd Vauban 89000 AUXERRE **Site internet** : www.adil.org/89

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE : (Villeneuve sur Yonne)

03 86 96 56 46

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles

e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR)

03 86 64 30 66

3 Rue du Puits de Vau 89100 GRON

e-mail : mdsgron@fede89.admr.org

INFIRMIERS : M. Fabien COULAUD/ Mme Sabine JAGET à DIXMONT

03 86 66 05 49

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de Dixmont

7 rue de la mairie

89500 DIXMONT

Directeur de la publication : Marc BOTIN

E-mail : mairie@dixmont-yonne.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr



Impression : Barré Imprimerie

7 rue des Fontaines

89100 COLLEMIERS

Tél: 03 86 65 93 01

Fax: 03 86 65 95 15

Dépôt légal à la parution

INFOS SERVICES

MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Sur rendez-vous à la mairie : 03.86.96.02.13

Numéro du Conseil en cas d'urgence :

M. Le Maire, M. Botin :	06.19.97.58.88
1re Adjointe, Mme. Neugnot :	03.86.96.08.71
2e Adjoint, M. Pierret :	06.78.43.42.47
3e Adjoint, M. Gambier :	06.52.91.14.64

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi	14h30 à 18h
Mercredi	9h30 à 13h et 14h à 17h30
Jeudi	14h30 à 19h
Vendredi	9h30 à 13h

Les 1er et 3e samedis du mois de 9h00 à 12h00

Tél. : **03.86.96.02.13** Fax : 03.86.96.00.19

Email : mairie@dixmont-yonne.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

AGENCE POSTALE

Du Lundi au Jeudi 14h30 à 17h30
Les 1er et 3ème samedis du mois de 9h30 à 11h30
Tél. : 03.86.96.03.81

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi	17h à 19h
Samedi	9h à 12h

Tél : 03.86.96.02.13

E-mail : bibliotheque.dixmont@gmail.com

Facebook : [BibliothequeMunicipaleDixmont](https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont)

VIE PAROISSIALE

16 rue du Puits d'Amour
89500 VILLENEUVE / YONNE
Tél. : 03.58.15.60.02

Permanences d'accueil :

Mardi et Vendredi de 10h à 12h

ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

ÉCOLE MATERNELLE DIXMONT 03.86.96.02.15
ÉCOLE PRIMAIRE LES BORDES 03.86.96.06.78
SIVOS DIXMONT-LES BORDES
Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75
E-mail : sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr

ASSISTANTES MATERNELLES ET M.A.M.

Assistants maternelles :

GRENOT Véronique : 8 rue du Gumery

Tel: 03.86.96.08.20

La M.A.M. :

La Maison d'Assistants Maternelles de Dixmont

Ouverte tous les jours de la semaine de 8h à 18h30

Tél. : 03.86.83.34.04

E-mail : mam.en.othe@gmail.com

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Contactez la mairie au : 03.86.96.02.13

TARIFS :- Résidents de la commune : du lundi au dimanche

140 € par période de 24h

60 € par journée supplémentaire

- Résidents hors commune : du lundi au dimanche

200 € par période de 24h

75 € par journée supplémentaire

Une journée de location de 9h à 19h

Capacité d'accueil de 100 personnes

La consommation électrique sera facturée

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pour toutes demandes relatives :

Direction de l'Eau : Facturation, relevés d'index, branchements, fuites

Tel standard + astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

E-mail : eau@grand-senonais.fr

Direction de l'Assainissement :

Branchements d'eaux, SPANC ...

Tel standard : 03.86.86.46.98

Astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour tous renseignements, prenez contact avec les ambassadeurs du tri:

Tél : 03.58.45.10.23

Port : 06.84.12.49.13

E-mail : ambassadeursdutri@grand-senonais.fr

Jours de collectes :

- **sélective** les mardis des semaines impaires à partir de 14h

- **ordures ménagères** les lundis à partir de 5h

DÉCHETTERIES

Villeneuve sur Yonne : **03.86.83.28.57**

Cerisiers : **03.86.88.58.51**

Sens (ZI des Vauguilletes) : **03.86.95.30.93**

Sens (ZI des Sablons) : **03.86.65.63.24**



Votre audioprothésiste indépendant
25 ans d'expertise
au service de votre audition

RETROUVEZ LA JOIE
des conversations claires et précises

1 mois d'essai OFFERT

Bénéficier d'un bilan auditif **gratuit**
et du tiers payant **toutes mutuelles**



Saint Denis Les Sens
3 impasse Sainte Colombe
03 86 83 89 89

du lundi au vendredi
de 8h-12h30 et 13h30-19h
Le samedi de 9h-13h



Joigny
2 quai Henri Ragobert
03 86 43 40 35

du lundi au vendredi
de 9h30-12h30 et 14-18h

NOUVEAU - AUSSI PRÉSENT À AUXERRE



Le spécialiste
de l'**orthopédie**



Orthoprothésistes
Podo - orthésistes

Agréés sécurité sociale
et mutuelles

orthèses
prothèses
corsets de traitement
matériel médical
ceintures lombaires
semelles correctrices
chaussures de confort
bas de contention
chaussures thérapeutiques
chaussures orthopédiques

ST-DENIS-LES-SENS 89100
3 impasse Saint Vincent

 **03 86 64 94 23**

AUXERRE 89000
37 rue Paul BERT

 **03 25 76 71 74**

ST-ANDRE-LES-VERGERS 10120
159 avenue d'Echenilly

PARIS 75002
9 rue Léopold Bellan

 **01 42 33 83 46**



BOUTIQUE

Lundi - Mardi - Jeudi - Samedi
18h - 21h30 et +
Mercredi - Vendredi
11h - 13h30 | 18h - 21h30
Rue du Commerce
89500 VILLENEUVE/YONNE

03 86 83 19 66

Du lundi au jeudi dans 4 communes
17h30 - 21h



CAMION

Lundi DIXMONT Rue d'Eichtal	Mercredi CHAUMOT Place St-Louis, église
Mardi GRON Grande-Rue	Judi ETIGNY Grande-Rue

07 71 81 39 62

Pizzas à emporter

Fraîcheur - Saveurs - Tradition - Qualité



Pizz'à fab

**PAIEMENT
CB OU ESPÈCE
UNIQUEMENT**



pizzafab89



DISTRIBUTEUR

27 faubourg Saint-Nicolas
Station lavage - Face gendarmerie

VILLENEUVE/YONNE

Rue du Maréchal Leclerc
Face à l'église

BUSSY-LE-REPOS

*Hors périodes de congés

*Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel*

*Votre professionnelle
de l'électricité*

**PASCAL
VASSARD** SARL

Les Brûleries
89500 DIXMONT

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51